**[89:B:25]**

 **Avis d'appel : lettre rogatoire**

 [*no du dossier de la cour*]

 COUR D'APPEL

 [*intitulé de l'instance rédigé selon les modèles*

 *fournis à la section 87:A*]

 AVIS D'APPEL

 L'INTIMÉ INTERJETTE APPEL à la Cour d'appel de l'ordonnance en date du [*date*] qui a été rendue par M. le [*ou* Mme la] juge [*nom*] à [*lieu*].

 L'APPELANT DEMANDE que l'ordonnance soit annulée et que lui soit accordé un jugement rejetant la requête en exécution des lettres rogatoires qui ont été délivrées par la Superior Court de l'État de ..., des États-Unis d'Amérique, le [*date*].

 LES MOYENS D'APPEL sont les suivants :

1. M. le [*ou* Mme la] juge [*nom*] a usé de son pouvoir discrétionnaire d'ordonner l'exécution des lettres rogatoires contre l'appelant alors que l'ordonnance qui a donné lieu à la délivrance des lettres rogatoires a été obtenue dans des circonstances contraires aux principes fondamentaux de la justice.

2. M. le [*ou* Mme la] juge [*nom*] a exercé son pouvoir discrétionnaire d'ordonner l'exécution des lettres rogatoires contre l'appelant sans que l'on ait établi que l'exécution des lettres rogatoires était nécessaire pour que les tribunaux de [*lieu*] puissent départager équitablement les parties.

3. M. le [*ou* Mme la] juge [*nom*] a exercé son pouvoir discrétionnaire d'ordonner l'exécution des lettres rogatoires contre l'appelant alors que les requérants ont intenté deux actions en exécution des jugements étrangers contre l'appelant en Ontario et que ces actions sont présentement pendantes. Les requérants ne peuvent obtenir d'interrogatoire contre le débiteur des jugements étrangers tant qu'ils n'auront pas obtenu de jugements contre ce débiteur en Ontario.

4. Les moyens additionnels jugés pertinents par les procureurs.

[*date*] [*nom, adresse et numéro de téléphone des procureurs*]

 procureurs de l'appelant

DESTINATAIRES : [*nom et adresse des procureurs*]

 procureurs des intimés